



No de résolution
ou annotation

37^E SÉANCE

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois, tenue le vendredi 4 avril 2025, à 12 h, au centre administratif, situé au 799, boulevard Forest, à Val-d'Or, sous la présidence de monsieur Francis Murphy.

À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M. Francis Murphy, membre du conseil d'administration
M. Rafik Bourennani, membre du conseil d'administration
M^{me} Chantal Croteau, membre du conseil d'administration
M^{me} Émilie Dumas, membre du conseil d'administration
M^{me} Geneviève Larche, membre du conseil d'administration
M. Éric Lunam, membre du conseil d'administration
M^{me} Stéphanie Roby, membre du conseil d'administration
M. Antony Rouillard, membre du conseil d'administration

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M. Jean-François Pressé, directeur général
M^{me} Claudie Brière, directrice, Service des ressources financières
M. Mathieu Ouellet, participant sans droit de vote
M^{me} Nathalie Legault, secrétaire générale

SONT ABSENTS :

M^{me} Roxanne Bilodeau, membre du conseil d'administration
M^{me} Michelle Bourque, membre du conseil d'administration
M^{me} Karine Gaudet, membre du conseil d'administration
M^{me} Sandra Godmer, membre du conseil d'administration
M. Sylvain Houle, membre du conseil d'administration
M. Maurice Veillet, membre du conseil d'administration

VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Francis Murphy, président, constate le quorum et ouvre la séance à 12 h.

VÉRIFICATION DE LA PROCÉDURE DE CONVOCATION

M^{me} Nathalie Legault, secrétaire générale, confirme que la procédure de convocation de la rencontre est conforme à l'article 163 de la *Loi sur l'instruction publique* ainsi qu'aux dispositions du *Règlement relatif aux règles de fonctionnement du conseil d'administration* du Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration adopte le projet d'ordre du jour de la présente rencontre :

1. Vérification du quorum et ouverture de la séance
2. Vérification de la procédure de convocation
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Déclaration des conflits d'intérêts
5. Code d'éthique applicable aux membres du personnel et aux personnes appelées à œuvrer auprès des élèves
6. Levée de la séance



No de résolution
ou annotation

37^E SÉANCE

DÉCLARATION DES CONFLITS D'INTÉRÊTS

Mme Chantal Croteau informe le conseil d'un conflit d'intérêts potentiel au sujet du point 5 - Code d'éthique applicable aux membres du personnel et aux personnes appelées à œuvrer auprès des élèves.

CA_033-24-25

CODE D'ÉTHIQUE APPLICABLE AUX MEMBRES DU PERSONNEL ET À TOUTE PERSONNE APPELÉE À OEUVRER AUPRÈS DES ÉLÈVES OU À ÊTRE EN CONTACT AVEC EUX

CONSIDÉRANT l'article 258.0.1 de la Loi sur l'instruction publique précisant que le Centre de service scolaire soit se doter d'un code d'éthique applicable aux membres de son personnel et à toute personne appelée à œuvrer auprès d'élèves mineurs ou handicapés ou à être en contact avec eux;

CONSIDÉRANT que le Centre de services scolaire favorise le mieux-être des personnes en assurant que nos milieux scolaires et nos milieux de travail soient sains, sécuritaires et stimulants;

CONSIDÉRANT que le Centre de services scolaire désire maintenir à un haut niveau de qualité les services éducatifs qu'elle offre à l'ensemble de ses élèves, jeunes et adultes;

CONSIDÉRANT qu'un code d'éthique énonce les principes qui doivent guider l'action des membres du personnel et des personnes œuvrant auprès de nos élèves, jeunes et adultes;

IL EST RÉSOLU, sur proposition régulière :

D'ADOPTER le *Code d'éthique applicable aux membres du personnel et à toute personne appelée à œuvrer auprès des élèves ou à être en contact avec eux* tel que présenté;

DE CONFIRMER son entrée en vigueur à compter de son adoption.

La proposition est mise aux voix. Elle est adoptée par 7 voix contre 0, et 1 abstention.

Adoptée à la majorité

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h 12.

M. Francis Murphy
Membre du conseil d'administration

Mme Nathalie Legault
Secrétaire générale